

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21488**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Information et Communication spécialité Création de projets numériques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Recteur de l'académie, chancelier des universités, Président de l'université de Lorraine

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cadres aptes à accompagner, comprendre et exploiter l'évolution permanente de ces outils au service de stratégies de communication et de création de projets numériques (sites, applications et services web, jeux numériques, applications mobiles...).

- Exercice de responsabilités en termes de stratégie de communication intégrant des dispositifs numériques.
- Conception, mise en œuvre et gestion de projets de création numérique

1. Connaître le champ professionnel :

- Culture de l'internet et des supports numériques,
- Comprendre les enjeux professionnels, économiques et marketing de la communication sur supports numériques (développement des services en ligne, objectifs d'audience, gestion de communautés virtuelles, adaptation des sites web aux usagers, questions juridiques...),
- Connaître ses spécificités et anticiper son évolution

2. Maîtriser les outils théoriques et méthodologiques :

- Connaissance avancée des outils théoriques pour l'analyse des innovations technologiques et de l'évolution de leurs usages ;
- Maîtrise des méthodologies de gestion de projets numériques (création de sites web, applications mobiles, jeux numériques) et de conception multimédia pour des produits à caractère éditorial (médiations, communication d'entreprise), commercial (publicité, marketing, commerce électronique), éducatif (apprentissage électronique pour le grand public et pour les professionnels) ou culturel (jeux numériques, art numérique) ;
- Mise en œuvre des outils méthodologiques en conception, production et publication de contenus sur internet ou sur support numérique.

3. Maîtriser les techniques et les outils :

- Maîtrise des techniques du marketing interactif (fidélisation, amélioration de la visibilité et de l'audience, gestion de l'e-réputation) et de la mise en œuvre de stratégies de communication numérique (stratégies pluri- et crossmédia, campagnes de publicité en ligne) ;
- Maîtrise des techniques de développement d'une application multimédia en ligne (langages de développement web, bases de données numériques, outils de gestion de contenus, création multimédia) ;
- Développer des compétences étendues dans le domaine du rédactionnel, du marketing, de la veille, de la technique et de la communication ;
- Maîtriser les systèmes de publication sur le web (CMS notamment), les formats et langages du web ;
- Maîtriser les moteurs de recherche et outils de catégorisation et les outils de référencement ;
- Maîtriser les outils statistiques de fréquentation et de gestion du trafic.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agences de communication, services de communication d'entreprises ou d'organisations publiques, studios de création.

Les professionnels seront amenés à exercer soit en tant que prestataires de service (agences de communication) soit au sein des services de communication internes aux organisations, soit en tant qu'activité indépendante (de conseil ou de création en communication numérique).

Directeur de création communication multimédia, Concepteur multimédia,

Chef de projet internet, Chef de projet multimédia

Web designer, Infographiste web master, Infographiste en multimédia, Intégrateur / Intégratrice multimédia, Designer / Designeuse d'interactivité, Réalisateur / Réalisatrice multimédia

Webmaster chargé / chargée de communication, Directeur / Directrice de la communication,

Animateur / Animatrice de communauté virtuelle, Animateur / Animatrice de forum sur internet

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1104 : Conception de contenus multimédias

M1803 : Direction des systèmes d'information

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1103 : Communication

E1101 : Animation de site multimédia

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Il est acquis après une formation de 4 semestres permettant l'octroi de 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System), soit 60 ECTS par année de formation.

En Master 1, les semestres 7 et 8 sont compensables.

En Master 2, les semestres 9 et 10 sont compensables.

Il n'y a pas de compensation entre le Master 1 et le Master 2.

Les UE acquises sont définitivement capitalisables.

UE 701, 801 et 901 : Recherche - 5 ECTS

UE 702, 802 et 902 : Langue et outils numérique - 5 ECTS

UE 703 : Pratiques professionnelles - 5 ECTS

UE 704 : Communication Web - 5 ECTS

UE 705 : Gestion de données numériques - 5 ECTS

UE 706 : Conception de sites Web - 5 ECTS

UE 802 : Langue et outils numériques (2) - 5 ECTS

UE 803 : Stage et pratiques professionnelles - 5 ECTS

UE 804 : Conception multimédia - 5 ECTS

UE 805 : Gestion de projets - 5 ECTS

UE 806 : Droit et multimédia - 5 ECTS

UE 903 : Approche théorique des médias numériques - 5 ECTS

UE 904 : Design et médias émergents - 5 ECTS

UE 905 : Gestion de projets numériques - 5 ECTS

UE 906 : Développement multimédia - 5 ECTS

UE 1001 : Préparation projet tuteuré : création numérique - 4 ECTS

UE 1002 : Réalisation projet tuteuré : création numérique - 4 ECTS

UE 1003 : Stage et mémoire - 22 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lorraine

UFR information-communication - Site de Metz

Historique de la certification :